

Syndicat Intercommunal des Ecoles Primaires du Val de Vienne

2, place de la mairie 37800 PORTS SUR VIENNE

Tel : 02 47 86 25 63 – Courriel : siepvv37@siepvv37.com – Site : www.siepvv37.com

Compte-Rendu CoPil - 1^{ère} réunion Thématique du 13 Avril 2015 à Maillé

Présents :

Mesdames ARCHAMBAULT C., BUROLLET, DUCHENE, JAMES, MESTIVIER, PIMBERT, Messieurs PASCAUD et POUJAUD

Excusés : Mmes BOUCHAYER, HÄMMERLE, JOSEAU, OBLIGIS, ROBERT, Mrs BONIN, HURE, MASSE,

Thème : Articulation des temps de l'enfant

ORGANISATION ACTUELLE DES TEMPS

Accueil/Loisirs 7h 8h30

90% des enfants bénéficient du transport scolaire et ce sont les mêmes qui fréquentent les structures de restauration scolaire installée à proximité de chaque école.

Les horaires scolaires sont les suivants :

	Début cours	fin matinée	Reprise am	fin après midi
Maillé	8h50	12h10	13h40	15h30
Marcilly	8h45	12h05	13h35	15h25
Nouâtre	8h40	12h	13h30	15h20

L'amplitude horaire d'un enfant absent de son domicile varie :

- de 8h15 à 15h30 pour celui qui réside près de l'école d'affectation
- de 6h45 à 18h45 pour celui qui fréquente la totalité du service accueil et loisirs.

Soit une amplitude qui varie de 7h15 à 12 h selon les cas.

Une analyse précise est à mener pour avoir une vision claire des situations de chaque enfant.

Horaire transports 2014/2015			
Rive gauche (Pussigny-Ports-Marcilly-Nouâtre-Maillé)		Rive droite (Maillé-Nouâtre-Marcilly)	
Ecoliers		Ecoliers et collégiens	
Aller		aller	
Pussigny place	8h13	Lacelle	7h55
Le bec	8h18	la chapelle Maillé	8h05
Ports	8h23	Maillé	8h25
Vieux ports	8h28	Nouâtre COL	8h30
Marcilly	8h35	Nouâtre MAT	8h33
Nouâtre	8h39	marcilly	8h40
Maillé	8h45		
Retour			
Maillé	15h35		
Nouâtre	15h40		
Marcilly	15h45		
Vieux ports	15h50		
Ports	15h55		
Le bec	16h		
Pussigny place	16h05		
collégiens			
Aller		Retour écoles	Retour Collège
Pussigny place	8h05	Marcilly	15h30
Le bec	8h10	Nouâtre COL	
Ports	8h15	Nouâtre MAT	17h
Vieux ports	8h20	Maillé	17h05
Marcilly	8h25	la chapelle Maillé	17h10
Nouâtre MAT		Lacelle	17h15
Nouâtre COL	8h30		17h22
Mercredi		Mercredi	
Ecoliers		Ecoliers et collégiens	

	Aller		Retour		aller
Pussigny place	8h13	Maillé	12h15	Lacelle	8h13
Le bec	8h18	Nouâtre	12h20	la chapelle Maillé	8h20
Ports	8h23	Marcilly	12h25	Maillé	8h25
Vieux ports	8h28	Vieux ports	12h30	Nouâtre COL	8h30
Marcilly	8h35	Ports	12h35	Nouâtre MAT	8h33
Nouâtre	8h39	Le bec	12h40	Marcilly	8h40
Maillé	8h45	Pussigny place	12h45		

collégiens			
	Aller		Retour
Pussigny place	8h05	Nouâtre COL	12h35
Le bec	8h10	Nouâtre MAT	
Ports	8h15	Marcilly	12h40
Vieux ports	8h20	Vieux ports	12h45
Marcilly	8h25	Ports	12h50
Nouâtre MAT		Le bec	12h55
Nouâtre COL	8h30	Pussigny place	13h

RETOUR		
	écoles	Collège
Marcilly	12h10	
Nouâtre MAT	12h15	
Nouâtre coll		12h35
Maillé	12h20	12h40
la chapelle Maillé	12h25	12h45
Lacelle		12h52

L'organisation des transports est problématique car le CG37, par un courrier du 18 septembre 2014, remet en cause l'organisation horaire adopté qui ne permet pas d'assurer les « enchainements ».

Les dispositions seront réétudier par le SIEPVV courant mai 2015.

La restauration pendant la pause méridienne est actuellement organisée à proximité des 3 écoles par des associations pour Maillé et Marcilly, par la commune pour Nouâtre. A la rentrée le SIEPVV en assure le fonctionnement tout en laissant en place les structures de service.

Le Pedt doit intégrer ce temps de la pause méridienne.

Sur 200 enfants, 50 sont globalement inscrits en moyenne chaque jour au service accueil et loisirs soit le matin soit l'après-midi. Les participants sont bien distincts.

La participation aux activités périscolaires est contrainte par les coûts et par les moyens de transports. Les familles défavorisées ne fréquentent pas la structure d'accueil et n'inscrivent pas non plus leurs enfants à la cantine.

Le centre de Loisirs de Nouâtre de la CCSMT fonctionne le mercredi après midi et pendant les vacances. La représentante de la CCSMT s'est excusée de ne pouvoir participer à la séance thématique du jour.

Objectifs identifiés : Le projet éducatif doit lutter contre les discriminations et amener ces enfants à participer aux activités périscolaires et favoriser leur socialisation.

Temps Accueil-Loisirs

Les familles choisissent la durée de présence de leur enfant au service « accueil et loisirs ». Les activités éducatives sont proposées à partir d'une présence dont la durée est au minimum 1h. Sur ce schéma d'un service souple, au service des familles, c'est 90% des participants qui bénéficient des activités éducatives.

Le matin l'accueil est un temps calme avec des activités adaptées (coloriage, jeux de société, lecture,..) pour faciliter la mise en train avant la classe. Les activités sont mises en place à partir de 15h30.

Sur la tarification appliquée, les temps d'activités éducatives sont facturées 1.20 € de l'heure et le temps d'accueil simple est facturé 1.50 €.

L'encadrement est assuré par au minimum deux personnes, mais la plupart du temps, en fonction des effectifs, c'est trois personnes qui sont présentes sur le service A&L.

APC/TAP

Les APC se déroulent après la classe l'après midi le mardi et le jeudi par petits groupes . Les enfants concernés n'ont pas, ensuite, la possibilité d'être transportés sur le service A&L. Ceux des écoles éloignées Maillé et Marcilly ne participent pas aux activités éducatives dès lors qu'ils sont en APC , heureusement, pour une durée limitée.

Cette observation met l'accent sur la nécessité d'intégrer le transport dans le PEdT, comme un élément structurant.

COHERENCE DES TEMPS DE L'ENFANT

Le PEdT est le moyen d'assurer la cohérence des temps de l'enfant. A ce titre, il se doit d'intégrer le projet d'école qui aujourd'hui n'est que partiellement rédigé car il manque les fiches actions. Le projet d'école 2014/2017 a été présenté en conseil d'école et est porté à la connaissance des membres du CoPil en [annexe du présent compte rendu](#).

De même il est indispensable de disposer du projet éducatif du Centre de Loisirs de Nouâtre.

L'apprentissage de la vie en groupe ressort comme un objectif partagé essentiel sur les différents temps.

Le partage et la mise en cohérence seront discutés lors des 2 prochaines réunions.

De même les règles de vie semblent répondre aux mêmes attentes mais celles-ci n'ont pas été discutées par les différents acteurs des écoles et du périscolaire.

L'implication de **tous** les parents doit être recherchée afin de partager sur les différents temps de l'enfant.

Les vacances scolaires et leurs modalités (en famille, en ALSH ou en ALH) doivent être évoquées dans le PEdt.

PROJET D'ÉCOLE 2014-2017

Une attention soutenue aux élèves les plus fragiles

IDENTIFICATION				
Ecole	primaire			
Communes	Nouâtre-Maillé-Marcilly-Ports-Pussigny			
Circonscription	Chinon			
Type d'école	<input type="checkbox"/> maternelle	<input type="checkbox"/> élémentaire	<input type="checkbox"/> primaire	<input checked="" type="checkbox"/> R.P.I.
Classement	<input type="checkbox"/> C.U.C.S.	<input type="checkbox"/> éducation prioritaire	<input type="checkbox"/> Z.R.R. (zone de revitalisation rurale)	

PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ÉCOLE	
Date	

VALIDATION DU PROJET	
Projet validé le	
<p>Date</p> <p>Pour le Directeur académique et par autorisation l'IEN de la circonscription</p>	



AXE 1	FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES
-------	--

Concernant les parcours des élèves

Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - Le RPI permet une majorité de classes à niveau simple et d'équilibrer le nombre d'élèves par classe (cela va devenir plus difficile avec une classe en moins à la rentrée prochaine). - Fiches de suivi et de RDV avec les parents dans le dossier scolaire (aides à l'école et à l'extérieur) - Uniformisation de l'évaluation sur le RPI : abandon des notes au profit d'une évaluation appréciative (code couleur). - Chaque évaluation comporte la ou les compétences visées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le taux de maintien en Cycle 2. - Les élèves en très grande difficulté ne fréquentent que 1 ou 2 ans la maternelle au lieu de 3 (entrée en MS ou GS). - Le dispositif de soins extérieurs est difficile à mettre en place pour les élèves en difficulté.

Concernant les résultats des élèves au regard des indicateurs

Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - GS : évaluations départementales inadaptées : utilisation d'évaluations d'école. - CP/ CE1 : Mieux lire : plus d'envie, de motivation pour accéder à la lecture seul et lire plus de livres : bibliothèque municipale, BCD, travail sur un thème (la BD...) ou un auteur. - Cycle 3 : difficultés en orthographe : lexicale et grammaticale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir à plus de genres littéraires pour toucher le maximum d'élèves. - Travailler davantage sur les mathématiques et les situations problèmes. - Cycle 3 : Ajuster les programmations en orthographe + Faire du lien entre les notions de grammaire et la syntaxe d'une phrase.

Concernant les dispositifs d'aide aux élèves

Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<p>Cycle 2 : De bons dispositifs d'aides pour les élèves en légère difficulté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aide personnalisée a bien fonctionné. - Cycle 3 : APC : aides à la méthodologie, développer les compétences transversales. - Interventions régulières du maître E en cycle 2 - Pas de maître G pour les élèves en difficultés liées au comportement et à la psychomotricité. <ul style="list-style-type: none"> - Manque de disponibilité de la psychologue scolaire et du médecin scolaire. - Bonne utilisation de l'ordinateur ou du TBI comme outil de remédiation. - Mise en place de dossier AP-Dys à l'entrée en 6^{ème}. - Rédaction de PPRE – Passerelle (GS/CP et CM2/6ème) + PPRE dans tous les niveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réussir à ce que les parents des élèves ciblés pour les APC acceptent l'aide proposée. - Intensifier l'aide du maître E + intervention du maître G. - Renforcer la liaison CM2 / 6ème pour réduire l'écart entre les 2 structures et renforcer la confiance des élèves en difficulté.

Concernant les démarches d'apprentissage des élèves (explicitation des procédures, traitement des tâches complexes, interactions entre élèves, ... « mieux apprendre »)

Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none">- Bonne compréhension / appropriation du système d'outils communs.- Moins d'appréhension des nouvelles disciplines, notions ou classes, grâce aux outils qui les accompagnent (sous-mains évolutifs, sommaires, couleurs des cahiers...)- Travailler en groupes : favoriser le langage et la décentration (cycle 3).- Favoriser la pédagogie de projets pour une meilleure implication des élèves.- Utiliser le numérique.	<ul style="list-style-type: none">- Pouvoir travailler davantage sur la méthodologie (en décloisonnement, en APC).- Demande d'un poste supplémentaire sur le RPI pour soulager certains niveaux et mettre l'accent sur le langage et l'écoute.- Créer une dynamique de classe en fonction des nouveaux rythmes et des nouveaux programmes.- Réorganisation du temps des apprentissages.



AXE 2	TRAVAILLER EN ÉQUIPE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES DE LA MATERNELLE AU COLLÈGE
-------	--

Concernant la construction d'outils communs <i>(programmations, démarches d'enseignement, ...)</i>	
Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'outils communs de cycles : découloignement en découverte du monde, sous-mains évolutifs selon les cycles, mise en place de progressions par domaine et par cycle... - Echanges entre les 3 écoles du RPI pour faire la liaison entre les CP (de Nouâtre et Maillé) et les CE2 (de Maillé et Marcilly). - Programmation par cycle et par niveau par domaine d'apprentissage. - Conseil des maîtres en réseau (secteur de collège). - Outils communs dans chaque cycle : classeur outils, cahiers... 	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir maintenir cela avec les éventuels changements d'équipe. - Mise en place d'autres outils entre la GS et le CP : Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - classeur lexique de mots. - Affichage de sons (Borel Maissonny). - Un cahier d'écriture commencé en GS qui suivra en CP. - Avoir des cahiers qui font le lien (cahier littérature, cahier de phonologie...) en plus du sous-main. - Faire passer les affichages de GS pour débiter le CP.
Concernant les modalités de liaison entre enseignants et entre les classes	
Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité des équipes. - Décloignement. - Conseil des maîtres. - Conseil école / collège : liaison CM2 / 6^{ème}. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres inter-écoles très difficiles : Réorganiser les temps de concertation entre enseignants. - Le découloignement va devenir plus difficile avec moins de classes sur Maillé et des niveaux séparés dans les différentes écoles du RPI. - Prévoir des projets communs entre les classes , afin de construire des rencontres qui ont du sens. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - travail sur le même thème ou sur le même auteur. - Lectures partagées. - Lecture théâtralisée. - Développer des stratégies pédagogiques communes en faveur de la motivation des élèves. - Réorganiser le nouveau temps scolaire. - Réfléchir sur la composition des classes. (Répartition en fonction des effectifs, et besoins des élèves) + lieux à prendre en compte dans un RPI de 3 écoles. - Mise en place d'une programmation d'albums et d'une programmation dans le domaine Agir et s'exprimer avec son corps en Cycle1.

Du BILAN à L'ÉLABORATION du PROJET d'ÉCOLE 2014-2017



AXE 3	CRÉER UN CLIMAT SCOLAIRE FAVORABLE AUX APPRENTISSAGES ET A L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES
-------	--

Concernant la citoyenneté

Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des compétences civiques à travers le sport : respect des règles, coopération, responsabilité. - Passage permis piéton en CE2. - Prise en compte du système démocratique à l'école : charte de la laïcité, élection des médiateurs. - Ouverture vers le monde extérieur : travail avec des partenaires extérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à porter secours. - Développer un cadre et des règles explicites pour les élèves et les parents : développer les notions de droits et de devoirs pour tous les acteurs de l'école. - Prévenir les violences et le harcèlement. - Renforcer le règlement et les valeurs de l'école.

Concernant l'ouverture culturelle, sportive et numérique

Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des projets culturels : spectacles ou visites offerts par la Communauté de Communes. - Bibliothèque municipale (C2 et C3). - Achat de livres sur un thème donné ou sur un même auteur. - Rencontre avec différents auteurs (d'albums, de BD...). - Participation aux opérations « Coups de cœur » et « Ecole et cinéma ». (Cycle 1 et 2). - Rencontre sportive au sein du RPI. - Intervention Prim foot en C2 et C3. - Installation d'au moins un TNI dans chaque école du RPI et utilisation de la classe mobile en cycle 3. - Intervenants théâtre et musique : développer la culture théâtrale et musicale à travers l'histoire et la géographie . - Pratiquer l'EPS dans une structure adaptée dès la maternelle (Création d'un gymnase à Nouâtre). 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de bibliothèque municipale pour le C1. - Promouvoir la littérature jeunesse en remettant en place la Quinzaine du livre. - Transport trop onéreux en milieu rural. - Accès aux sites culturels difficile (expositions, musées...) lié à la distance. - Mise en place d'un cycle natation - Faire une rencontre sportive avec d'autres écoles. - Installer un TNI par classe et des ordinateurs portables ou tablettes tactiles pour une classe.

Concernant l'articulation entre le projet d'école et le périscolaire

Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - Actions avec les bibliothèques municipales de Maillé et Marcilly. - Existence d'une garderie périscolaire commune au RPI. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion à avoir lors de la mise en place des APC et des TAP l'année prochaine, en fonction des propositions de chaque commune du RPI. - Question de l'accompagnement des élèves en fonction de leurs besoins (aide aux devoirs).

Concernant les relations avec les parents	
Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'une rencontre contée devant les parents. - Implication régulière de parents accompagnateurs lors de sorties culturelles ou sportives. - Tenue d'équipes éducatives permettant d'établir un lien avec eux. - Mise en place de portes ouvertes pour les futurs TPS, PS et CP et leur famille. - Présentation de projets à différents moments de l'année scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un cahier de liaison. - Proposer plus de moments d'ouverture de l'école pour des activités ciblées (galettes, crêpes, carnaval, ateliers de Noël...). - Faire venir et participer la minorité de parents absente (variable en fonction du milieu familial). - Diminuer l'absentéisme non justifié de certains élèves. - Coéducation avec les familles.

LE PROJET 2014-2017



AXE 1	FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES <i>(prend appui sur le bilan de la page 2)</i>
--------------	---

OBJECTIFS	ACTIONS
1 DEVELOPPER LES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ELEVES	1.A RASED
	1.B APC
	1.C FICHE DU SUIVI DU PARCOURS DES ELEVES : AMELIORER LA FLUIDITE DES PARCOURS.
	1.D MIEUX COMPRENDRE LES CONSIGNES ET LE VOCABULAIRE POUR MIEUX APPRENDRE
	1.E
	OBSERVATIONS :
2 ADAPTER SA PRATIQUE DE CLASSE EN FONCTION DES ELEVES.	2.A DECLOISONNEMENT
	2.B PEDAGOGIE DIFFERENCIEE (TRAVAIL EN ATELIER, GROUPE D'AIDE, TUTORAT...)
	2.C POURSUIVRE L'UNIFORMISATION DU MODE D' EVALUATION DES ELEVES DANS LE RPI
	2.D
	2.E
	OBSERVATIONS :
3 METTRE EN PLACE DES SUPPORTS ADAPTES.	3.A UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE (SOUS-MAINS)
	3.B
	3.C
	3.D
	3.E
	OBSERVATIONS :

LE PROJET 2014-2017



AXE 2	TRAVAILLER EN ÉQUIPE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES DE LA MATERNELLE AU COLLÈGE <i>(prend appui sur le bilan de la page 3)</i>
--------------	---

OBJECTIFS	ACTIONS
1 METTRE EN PLACE LES NOUVEAUX PROGRAMMES	1.A répartition des compétences à travers le cycle.
	1.B ETABLIR DES PROGRESSIONS ANNUELLES PAR NIVEAU
	1.C LIVRET DE COMPETENCES EN FONCTION DES NOUVEAUX PROGRAMMES
	1.D
	1.E
	OBSERVATIONS :
2 POURSUIVRE ET DEVELOPPER LA LIAISON INTRA ET INTER-CYCLES	2.A rencontre sportive
	2.B RENCONTRE DE FIN D'ANNEE
	2.C MISE EN PLACE D'OUTILS COMMUNS
	2.D DECLOISONNEMENT EN DECOUVERTE DU MONDE ET EN LANGUES
	2.E POURSUIVRE LA LIAISON GS/CP ET CM2/6E
	OBSERVATIONS :
3 HARMONISER LES OBJECTIFS ET CONTENUS DES APC AU SEIN D'UNE EQUIPE ET AVEC LE PERI-SCOLAIRE	3.A
	3.B
	3.C
	3.D
	3.E
	OBSERVATIONS :

LE PROJET 2014-2017



AXE 3	CRÉER UN CLIMAT SCOLAIRE FAVORABLE AUX APPRENTISSAGES ET A L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES <i>(prend appui sur le bilan de la page 4)</i>
--------------	---

OBJECTIFS	ACTIONS
1 FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE	1.A opération coup de cœur
	1.B RENCONTRE DE FIN D'ANNEE
	1.C EXPLOITATION DES ANIMATIONS FINANCEES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
	1.D INTERVENANTS EN MUSIQUE ET THEATRE
	1.E
	OBSERVATIONS :
2 VIVRE ENSEMBLE : EDUCATION A LA CITOYENNETE	2.A rencontres au sein du RPI (sportive, contée, de fin d'année, ...)
	2.B COMPRENDRE ET S'APPROPRIER DES REGLES COLLECTIVES (REGLES DE JEUX, REGLEMENT INTERIEUR, ...)
	2.C APPRENDRE A PORTER SECOURS
	2.D
	2.E
	OBSERVATIONS :
3 AMELIORER LES RELATIONS AVEC LES PARENTS, LES PARTENAIRES	3.A PROJETS AVEC PARTICIPATION DES FAMILLES
	3.B ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION TAP/APC
	3.C
	3.D
	3.E
	OBSERVATIONS :

BILAN 2014 -2015

AU REGARD DES ACTIONS ENGAGÉES ET DU TABLEAU DE BORD

BILAN 2015 -2016

AU REGARD DES ACTIONS ENGAGÉES ET DU TABLEAU DE BORD

BILAN 2015 -2016

AU REGARD DES ACTIONS ENGAGÉES ET DU TABLEAU DE BORD